

Subventions aux associations médico-sociales - Deuxième répartition 2006

Mme l'Adjointe BULTOT, Rapporteur : Sur avis favorable unanime de la Commission n° 6 Ressources Humaines/Hygiène-Santé, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, au titre de l'année 2006, les subventions suivantes :

Type d'association	Associations locales	Subventions attribuées par l'Etat et autres collectivités territoriales en 2005	Sommes attribuées en 2005 par la Ville de Besançon	Montant de la subvention sollicitée en 2006	Sommes attribuées Première attribution 2006	Sommes proposées Deuxième attribution 2006
Prévention Information	CICS 27 rue de la République	133 857 €	5 200 €	5 000 €	3 200 €	550 €
Aide aux malades	AIDES 15 rue du Petit Battant	96 303 €	5 039 €	3 500 €	3 200 €	307 €
Prévention Information	ANPAA 25 2 rue Morand	61 069 €	0 €	3 800 €	2 000 €	550 €
Aide aux malades	VIE LIBRE 18 avenue Kennedy 25110 Baume-les-Dames	-	Locaux matériel informatique 710 € en 2002	4 334 €	-	300 €
Aide aux malades	ENFANTS ET SANTE 9 rue des Grandes Terres 25660 Montfaucon	-	500 € en 2004	1 000 €	-	300 €
Total de l'attribution						2 007 €

En cas d'accord, la somme totale de 2 007 € sera prélevée au chapitre 65.510/6574 CS 50000.

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 6 décembre 2006.